



Mairie de Trèves (Rhône)
450 route des Deux Vallées
69420 TREVES

COMPTE-RENDU de la SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL du 27 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 23 janvier 2020 s'est réuni le 27 janvier 2020 à 18 h 45 en séance ordinaire sous la présidence de Madame Annick Guichard, Maire.

Convocation du Conseil Municipal : 23/01/2020

Compte rendu affiché le : 28/01/2020

Président : Annick Guichard, Maire

Secrétaire élue : Thérèse Morot

Membres présents : Annick Guichard – Michel Charmet - Vincent Morel - Thérèse Morot – Monique Imbert – François Jacquemond - Conception Haro - Laure Rivoiron

Membres excusés : Erik Chapelle

Membres absents : Jean Charmion - Romain Ogier – Karim Bachekeur

01/2020 - Demande de subvention : contrat de ruralité « Etat »

L'Etat a mis en place un Contrat de Ruralité visant à accompagner le développement des projets dans les communes rurales du territoire.

Côté ViennAgglo, un contrat a été signé avec l'Agglomération pour la période 2017-2020.

Avec la mise en place de Vienne Condrieu Agglomération, le Contrat de Ruralité a été étendu au périmètre du nouveau territoire et bénéficie également aux communes de la rive droite.

Dans le cadre de la programmation 2020, madame le maire propose de déposer une demande de subvention pour l'opération « **Halle couverte 2^{ème} tranche** » pour un coût estimé des travaux de 93 500 € HT.

Plan de financement prévisionnel		
Financeurs	Montant HT	Taux
DETR	17 700.00 €	18.93 %
Contrat Ruralité Région	23 092.00 €	24.70 %
Partenariat Territorial	13 390.00 €	14.32 %
Contrat Ruralité Etat	20 618.00 €	22.05
Sous total subventions publiques	74 800.00 €	80 %
Autofinancement	18 700.00 €	20 %
Coût HT des travaux	93 500.00 €	100 %

Le conseil municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la demande de subvention auprès de la sous-préfecture de l'Isère au titre du contrat de ruralité Etat pour le dossier ci-dessus exposé.

AUTORISE Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires au dépôt du dossier de demande de subvention.

Fin 18 h 55